

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1617

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Festival Le temps est bon - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Bande de gourmands - Année 2023 - Mise à disposition, à titre gracieux, des espaces du dernier niveau de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Monsieur Cédric Van Styvendael

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihj, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

Conseil du 27 mars 2023**Délibération n° 2023-1617**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Festival Le temps est bon - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Bande de gourmands - Année 2023 - Mise à disposition, à titre gracieux, des espaces du dernier niveau de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

L'association Bande de Gourmands est une structure qui a vocation à développer une activité autour de la cuisine, à créer des événements culinaires, à être consultant pour le montage de projets dans l'environnement de la restauration et l'alimentation.

Dans ce cadre, l'association avait à cœur d'organiser un festival de cuisine, dédié au grand public, avec comme objectif de porter les valeurs du terroir qui entoure la région lyonnaise, à travers des acteurs qui dans leur quotidien valorisent leurs savoir-faire (chefs, cuisiniers, restaurateurs, vignerons, commerçants, artistes, etc.). C'est ainsi qu'est né le festival Le temps est bon.

Par cette thématique de cuisine et vins responsables, l'association souhaite porter des valeurs de terroirs raisonnés, de leurs acteurs (producteurs, éleveurs, vignerons) et de personnalités qui les mettent à l'honneur (chef-cuisiniers, restaurateurs, cavistes, épiciers).

La 1^{ère} édition a eu lieu au Port-Rambaud, fin janvier 2022. Malgré le contexte marqué par la crise sanitaire, la 1^{ère} édition du festival Le temps est bon a réuni plus de 600 personnes sur 3 jours.

Tous les temps forts (séances de dégustation, repas, conférences, masterclass) étaient complets. Une vingtaine d'acteurs (chefs, cuisiniers, restaurateurs, vignerons, artisans) du territoire métropolitain étaient mobilisés pour l'ensemble de l'évènement : Jean-François Têtedoie, Marc Boissieux, Gérard Essayan, vigneron des coteaux-du-lyonnais, brasseur local, etc.

Le festival a proposé des activités accessibles avec des tarifs allant de 10 € à 40 €. L'objectif de défendre le terroir local a été grandement atteint avec des retours du public (réseaux sociaux) et de la presse positifs (plus d'une vingtaine de retours médias).

Pour une 2^{nde} édition encore plus réussie, l'association a besoin de soutiens et de partenaires. En effet, pour faire avancer, évoluer et grandir ce projet, un ensemble d'acteurs de cet écosystème reste primordial. La Cité internationale de la gastronomie constitue à cet égard un partenaire essentiel de ce projet de développement.

II - Objectifs

La Cité internationale de la gastronomie a rouvert ses portes au grand public depuis le 21 octobre 2022, accueillant plus de 32 500 visiteurs en 3 mois. Le nouveau succès pour ce lieu géré en direct par les équipes de la Métropole de Lyon suscite, à nouveau, de la curiosité pour les Grand Lyonnais mais aussi pour les professionnels de l'alimentation au sens large.

Cette phase de réouverture de la Cité internationale de la gastronomie s'inscrit dans une démarche dite d'expérimentations dont l'objectif est de tester les différents usages qui pourront, à terme, et, en cas de succès, être organisés de manière pérenne et régulière sur le site lorsque le projet final d'affectation du site aura été entériné.

Dans ce cadre, l'organisation de ce festival dans les espaces de la Cité internationale de la gastronomie permettra d'attirer un public jeune et urbain, friand d'expériences culinaires originales qui aura ainsi l'occasion de découvrir le site et les propositions muséographiques qui seront offertes. Le flux, créé par les festivaliers, permettra, en outre, d'engendrer des recettes puisque l'accès à la Cité internationale de la gastronomie et donc au festival, sera payant. Les tarifs d'entrée à la Cité internationale de la gastronomie, s'appliqueront conformément à la grille tarifaire votée en conseil le 26 septembre 2022, par délibération du Conseil n° 2022-1254.

III - Le festival Le temps est bon - Édition 2023

L'édition 2023 du festival Le temps est bon occupera le dernier niveau de la Cité internationale de la gastronomie. Durant 4 jours, du vendredi 7 au lundi 10 avril 2023, sera proposée à la Cité internationale de la gastronomie, une offre de restauration qualitative avec des dégustations et repas accompagnés de conférence qui ont pour objectif de dynamiser le festival et de poursuivre les objectifs de l'association Bande de gourmands.

Pour cette édition 2023, l'association souhaite poursuivre les objectifs suivants :

- porter des valeurs de terroirs raisonnés par le biais d'acteurs du territoire et de l'écosystème de l'alimentation : producteurs, éleveurs, chefs, restaurateurs, etc.,
- intégrer le festival dans une thématique élargie à la cuisine accessible au grand public,
- mettre en valeur le savoir-faire et la créativité des intervenants, du vin à la gastronomie.

Plus globalement, par le biais de la localisation du festival, l'association souhaite valoriser les thématiques traitées par la Cité internationale de la gastronomie que sont la justice alimentaire, la résilience du territoire, la nutrition/santé et la gastronomie/métiers de bouche pour toutes et tous.

Budget prévisionnel du festival Le temps est bon 2023 :

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
dépenses en nature			
mise à disposition des espaces de la Cité internationale de la gastronomie	28 000	mise à disposition des espaces de la Cité internationale de la gastronomie	28 000
dépenses réelles			
prestataire régie technique	14 000	Métropole - Cité internationale de la gastronomie - subvention de fonctionnement	14 000
véhicule-hôtel-restauration (VHR)	7 000	sponsoring	15 500

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
personnel	4 500	recettes ventes repas/dégustation	25 000
communication/scénographie	10 000		
scène, sonorisation, lumière	6 000		
achat de matière première	7 000		
divers	6 000		
Total	82 500	Total	82 500

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Bande de gourmands, dans le cadre de l'organisation du festival Le temps est bon, en 2023. Il est proposé également une mise à disposition de 4 jours des espaces du niveau 3 de la Cité internationale de la gastronomie d'une valeur de 28 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2023, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Bande de gourmands dans le cadre du festival Le temps est bon,

b) - l'attribution d'une subvention en nature, estimé à 28 000 €, au profit de l'association Bande de gourmands pour la mise à disposition durant 4 jours des espaces du niveau 3 de la Cité internationale de la Gastronomie dans le cadre de la tenue du festival Le temps est bon,

c) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Bande de gourmands définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 14 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P33O9246.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-302128-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023
